



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901  
Siège social : 63, avenue Tony Garnier – 69007 LYON

SIRET 485 243 174 00037

LYON, Le 11 mai 2026.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre Association qui se tiendra le **15 juin 2026 à 16h30** (accueil café à partir de 16h) au siège de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes (sis Tour Incity, 116 Cr Lafayette, 69003 Lyon), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Rapport d'activité et rapport financier sur la situation et les comptes de l'Association au 31 décembre 2025,
2. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
3. Approbation des comptes et quitus au Président et au Directeur Général,
4. Affectation du résultat de l'exercice,
5. Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes,
6. Présentation et échanges autour de la nouvelle feuille de route de l'association,
7. Fixation du montant des cotisations et contributions pour 2027,
8. Pouvoir pour les formalités.

Est jointe à la présente, une formule de pouvoir

Conformément aux dispositions de l'article 14.1.9 des statuts : « *Tout Membre empêché peut se faire représenter par un autre Membre de la même catégorie de Membres muni d'un pouvoir spécial à cet effet. Chaque Membre peut détenir un nombre de pouvoirs illimité. Dans le cas où des pouvoirs en blanc sont retournés à l'Association, ils sont pris en compte dans le calcul des votes et affecté au choix du Président, à l'un quelconque des Membres présent et acceptant.* »

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Monsieur Erick LELOUCHE**  
Président